

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil quatorze, le 17 avril à 18 H 00, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 10 avril 2014

Présents : CHADELAUD Michel, BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean-Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GERY Claude, LACOUTURIERE Michel a donné pouvoir à GERARD Livet, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry a donné pouvoir à TESSIER Marie Claude, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, RAYNAUD Delphine, ROGER Edouard, SERRU Marie-Claire, SIMON Isabelle, SIMON Philippe (arrivé après élection du Président), SUDRON Frédéric, VERGNE Didier, TERRIER Gilles.

Secrétaire : PAQUET Laurent

OBJET : ELECTION DU PRESIDENT

Monsieur PERDUCAT Daniel, doyen des délégués du Conseil de Communauté, a pris la présidence.

Le Conseil de Communauté a choisi pour secrétaire PAQUET Laurent.

Le Président PERDUCAT Daniel présente la candidature de Monsieur FAYE Jean-Pierre et fait appel à d'autres candidatures. Aucune autre candidature n'est recueillie. Le Président invite alors le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Président de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière.

Le dépouillement du vote à bulletins secrets a donné les résultats suivants :

Inscrits.....	33
Présents	32
Votants :	31
(Monsieur FAYE Jean – Pierre ne participe pas au vote)	
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	31
A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	30
Majorité absolue.....	16
A obtenu	
M.FAYE Jean- Pierre: trente voix.....	30

M. FAYE Jean- Pierre ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS :

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité et conformément au statut de fixer à 5 le nombre de Vice – Présidents de la Communauté de Communes.

Il est ensuite procédé, sous la présidence de M. FAYE Jean-Pierre à l'élection des 5 vice-présidents.

Pour le poste de 1^{er} vice-président, le président propose la candidature de M. CAMBOU Stéphane, et fait ensuite appel à d'autres candidatures. Aucune autre candidature n'est recueillie.

Le dépouillement du vote à bulletins secrets a donné les résultats suivants :

Présents	33
Nombre de votants.....	33
A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	32
Majorité absolue.....	17
Ont obtenu :	
- M.CAMBOU Stéphane: trente deux voix.....	32

M. CAMBOU Stéphane ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} vice-président.

Pour le poste de 2^{ème} vice-président, le président propose la candidature de Mme LENOBLE Monique, et fait ensuite appel à d'autres candidatures. Aucune autre candidature n'est recueillie.

Le dépouillement du vote à bulletins secrets a donné les résultats suivants :

Présents	33
Nombre de votants.....	33
A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	32
Majorité absolue.....	17
Ont obtenu :	
- Mme LENOBLE Monique: trente deux voix.....	32

Mme LENOBLE Monique ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2^{ème} vice-présidente.

Pour le poste de 3^{ème} vice-président, le président propose la candidature de M. DOLLEY Alain, vice-président sortant et fait ensuite appel à d'autres candidatures. Aucune autre candidature n'est recueillie.

Il a été ensuite procédé au vote. Le dépouillement du vote à bulletins secrets a donné les résultats suivants :

Présents	33
Nombre de votants.....	33
A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	2
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	31

Majorité absolue.....17
Ont obtenu :
- M. DOLLEY Alain : trente et une voix..... 31

M. DOLLEY Alain ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3ème vice-président.

Pour le poste de 4ème vice-président, le président propose la candidature de Mme PERIGAUD Chantal, vice-présidente sortante et fait ensuite appel à d'autres candidatures. Aucune autre candidature n'est recueillie.

Il a été ensuite procédé au vote. Le dépouillement du vote à bulletins secrets a donné les résultats suivants :

Présents 33
Nombre de votants.....33
A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation
suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître 2
Reste pour le nombre des suffrages exprimés 31
Majorité absolue.....17
Ont obtenu :
- Mme PERIGAUD Chantal: trente et une voix.....31

Mme PERIGAUD Chantal ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4ème vice-présidente.

Pour le poste de 5ème vice-Président, M. le Président propose la candidature de M. Menucelli Thierry et fait ensuite appel à d'autres candidatures. Aucune autre candidature n'est recueillie.

Le dépouillement du vote à bulletins secrets a donné les résultats suivants :

Présents 33
Nombre de votants.....33
A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation
suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître 0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés 33
Majorité absolue.....17
Ont obtenu :
- M MENUCELLI Thierry: trente trois voix.....33

M MENUCELLI THIERRY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 5ème vice-président.

ELECTION DES DELEGUES :

Il a enfin été procédé à la désignation des 11 autres membres du bureau.

M. LACOUTURIERE Michel, M POURCHET Pierre, M. BIDAUD Jean-Michel, Mme GANE Isabelle, M. PERDUCAT Daniel, Mme PLAZANET Mélanie, Mme SERRU Marie-Claire, M. BEAUDEMONT Dominique, M. GARDELLE Bruno, M. CHADELAUD Michel, M. MUZETTE Thierry.

Pour copie conforme :
Le 22 avril 2014
Le Président